

ACTIVITÉS AUTOMNE offertes par la Bibliothèque Louise-Amélie-Panet

- À la découverte des Héros!
- Tente à lire
- Le défi fleuri et nourricier
- Concours photos
- Club de lecture
- Expositions

(voir page 3, 10 et 11)

Samedi 26 septembre VIENS PÉDALER TES COULEURS Avec Vélo Lanaudière

(voir page 3)

Samedi 26 septembre VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DANS LE PARC Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

(voir page 12)

Samedi 10 octobre PIQUE-NIQUE ET CHASSE AU TRÉSOR Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

(voir page 3 et programmation loisirs)

Dimanche 11 octobre RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS Sentier de la Poésie

(voir page 4 et 13)

Samedi 31 octobre Halloween Parc des Sables

(voir page 3 et programmation loisirs)





Sentier de la Poésie à Sainte-Mélanie



Vol 16, numéro 4 - Septembre 2020

DANS CE NUMÉRO

Taxes municipales 2020	2
Mot de la Mairesse	3
Administration	5
Gestion des matières résiduelles	6
Service d'Urbanisme	7
Sûreté du Québec	7
Service des Travaux publics	8
Bon voisin Bon œil	9
Service incendie	9
Activités Bibliothèque Louise-Amélie-Panet	10
Parc régional des Chutes	12
Local Jeunesse L'Amigo	12
Culture en Action Rendez-vous Poésie en Couleurs	13
Club de l'Amitié FADOQ Ste-Mélanie	14
Cercle de Fermières	14
Entraide communautaire	14
Sentier de la Poésie	14
AQDR	15
Infirmière en milieu rural—55 ans et plus	15
Comité Jumelage Ste-Mélanie	15
Aide-mémoire	16

Suivez-nous sur Facebook

Consultez le site de la Municipalité
www.sainte-melanie.ca

JOURNAL MUNICIPAL
L'ÉCHO DU COTEAU

Le bulletin municipal de Sainte-Mélanie est publié cinq fois par année:

- Mi-février
- Mi-Avril
- Mi-Juin
- Mi-Septembre
- Mi-novembre

Une édition spéciale budget est prévue en décembre.

Les publications format papier sont distribuées gratuitement aux citoyens qui en font la demande en nous contactant au 450 889-5871 poste 221. Votre abonnement se renouvelle automatiquement chaque année. Pour vous désabonner, veuillez nous contacter.

Vous pouvez également recevoir le bulletin municipal de façon électronique en nous faisant parvenir votre adresse courriel à info@sainte-melanie.ca. Nous vous ferons parvenir une alerte courriel qui indique qu'une nouvelle version est disponible en ligne.

Les publications du bulletin municipal sont disponibles en tout temps pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Mélanie au www.sainte-melanie.ca.

Les personnes qui résident à l'extérieur de Sainte-Mélanie peuvent également recevoir les cinq publications format papier en s'abonnant auprès de la Municipalité. Des frais de 10 \$ sont requis pour un abonnement annuel.

Les organismes à but non lucratif désirant faire paraître un communiqué doivent nous l'acheminer par courriel à info@sainte-melanie.ca deux semaines avant la date prévue de la parution.

TAXES MUNICIPALES 2020

TROISIÈME ÉCHÉANCE

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

La dernière échéance de l'année pour acquitter le solde du compte de taxes municipales 2020 est le 30 septembre.

Pour connaître le montant de votre solde ou convenir d'une entente de paiement, veuillez contacter la Municipalité au 450 889-5871 poste 221.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Auprès de votre institution financière ou au guichet automatique;
- Par l'entremise de votre créancier hypothécaire en lui acheminant une copie de votre ou vos comptes de taxes municipales;
- De façon électronique (Internet ou téléphone). Lors de paiement effectué via AccèsD, vous ajoutez votre ou vos comptes comme facture à payer. Pour ce faire, vous choisissez:
 - ◇ la catégorie « Taxes municipales »;
 - ◇ Fournisseur « Municipalité Ste-Mélanie - Taxes (QC) »;
 - ◇ Vous inscrivez comme numéro de référence les 10 premiers chiffres correspondant à votre matricule;
 - ◇ Si vous avez plus d'un compte de taxes, vous devez effectuer cette démarche pour chacun d'eux;
- Par chèque que vous acheminez, soit par la poste ou que vous déposez dans la boîte aux lettres sécurisée installée à la droite de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville en utilisant les coupons de remise qui sont joints à votre ou vos comptes de taxes municipales;
- Au bureau de la Municipalité situé au 10, rue Louis-Charles-Panet aux heures d'ouverture. Les modes de paiement acceptés sur place sont argent, chèque et carte débit.

AVIS DE RAPPEL

Un avis de rappel est acheminé une fois par année au mois d'octobre.



Françoise Boudrias
Mairesse

Après les six canicules de notre été chaud et avant que les feuilles prennent leurs nouvelles teintes, profitons du moment présent et du temps encore clément !

La Municipalité offre, à travers son service de Loisirs et Culture, une occasion de créer des liens entre Mélaniennes et Mélaniens.

Malgré la situation de la pandémie, la Municipalité s'est fait un point d'honneur de proposer aux familles de Sainte-Mélanie des activités estivales de loisirs et culture, tout en respectant les consignes émises par la santé publique.

LE CAMP DE JOUR ESTIVAL — UN SERVICE QUE LES FAMILLES ONT GRANDEMENT APPRÉCIÉ

Le camp de jour estival est un service subventionné en grande partie par la Municipalité afin d'offrir un camp de jour de qualité aux enfants et leur famille. Cette année, le camp de jour a eu à se réinventer et être créatif pour répondre aux consignes de la santé publique, et ce, à la grande satisfaction des enfants et des parents.

Grâce à la qualité du travail de madame Florence Lavallée à la coordination, de tout le personnel à l'animation, sans oublier Martin Alarie, les enfants, en participant au camp de jour, ont pu profiter d'activités, d'échanges et d'une certaine normalité dans ce contexte de pandémie. Une bonne main d'applaudissements au dévouement de toute l'équipe du camp de jour qui a su relever grandement le défi ! À l'année prochaine !

LES ACTIVITÉS ESTIVALES DE SAINTE-MÉLANIE

Je tiens aussi à souligner le travail de l'équipe du service de Loisirs et Culture, Martin Alarie et Ghyslaine Beaufort, et d'avoir concocté des activités estivales qui nous ont permis de garder nos liens et qui ont été vivement appréciées. Les MèlApéros nous ont fait vivre des moments virtuels en poésie, en musique et en danse. La programmation de notre ciné-parc des Sables a attiré de nombreux cinéphiles. Durant l'été, nous avons été invités à prendre des photos, pour ensuite les proposer au concours de photos « Loin des yeux, près du cœur » et au « Défi fleuri et nourricier ». Il est encore temps de vous y inscrire. Demandez les règlements et formulaires d'inscription à biblio@sainte-melanie.ca. Montrez vos couleurs de l'été et du cœur !

D'AUTRES ÉVÈNEMENTS DE LOISIRS ET CULTURE DE QUALITÉ SONT À VENIR

Malgré les incertitudes suscitées par la possibilité d'une deuxième vague de Covid-19, la Municipalité va de l'avant en proposant pour l'automne une gamme d'activités pour tous. Nous resterons vigilants et attentifs aux consignes de la santé publique, tout comme nous aurons à nous adapter aux changements émis par le ministère québécois de la Santé.

LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est important de souligner le dévouement des bénévoles et le travail de la coordonnatrice, Mme Ghyslaine Beaufort, pour maintenir la bibliothèque en un lieu vivant et pour élaborer des activités culturelles.

Cet automne, à la bibliothèque, nous vous proposons, entre autres, de participer au club de lecture et à l'heure du conte. De plus, des expositions photos sont à venir dès le mois d'octobre.

Depuis que la bibliothèque a fait peau neuve au printemps 2019, l'offre de services et d'animation s'est diversifiée. Pour connaître tous les détails des activités de la bibliothèque, consultez la nouvelle programmation sur la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Mélanie.

Vous désirez vous impliquer et devenir bénévole à la bibliothèque ? N'hésitez pas à communiquer avec Mme Ghyslaine Beaufort, par courriel à biblio@sainte-melanie.ca ou par téléphone au 450 889-5871, poste 228. Et profitez-en pour vous abonner, ou vous réabonner à votre bibliothèque municipale. C'est gratuit !

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ

Notre technicien en loisirs, Martin Alarie, vous propose une programmation des loisirs pour se garder en forme !

Avec l'activité « Viens pédaler tes couleurs » le 26 septembre, une collaboration avec Vélo Lanaudière, et une journée de plein air et pique-nique à la porte de Sainte-Mélanie du Parc des Chutes Monte-à-peine-et-des-Dalles le 10 octobre, voilà deux belles occasions de profiter de l'automne.

Le vendredi 18 septembre, nous vous présenterons le dernier ciné-parc des Sables, et pour l'Halloween, le samedi 31 octobre, nous vous proposons un défilé de costumes, une disco hantée et un feu d'artifices, entre 19 h et 21 h.

Les inscriptions aux activités offertes à la programmation loisirs d'automne ont eu lieu les 16 et 17 septembre. Vous pouvez contacter Martin Alarie, technicien en loisirs pour vérifier si des places sont disponibles.

Rappelons-nous qu'au printemps, nous avons dû remettre la journée verte et la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) à l'automne, qui d'ailleurs a eu lieu le 12 septembre. Nous espérons que le rendez-vous pour 2021 sera revenu au printemps.

RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS

La Municipalité est fière d'être partenaire de l'événement *Rendez-vous Poésie en Couleurs*, qui se tiendra le dimanche 11 octobre 2020 au sentier de la poésie, situé au rang du Pied-de-la-Montagne.

Une belle initiative citoyenne, que les bénévoles de l'organisme Culture en Action Sainte-Mélanie nous ont encore mijoté cette année, et ce, avec beaucoup de cœur. Ce rendez-vous culturel, présenté pour une troisième année, est une belle contribution à resserrer les liens de la communauté avec la culture. Cet événement de Culture en Action affirme la capacité à travailler ensemble, dans une vision créative du développement. Cette offre culturelle est une opportunité pour rendre notre village plus attrayant.

J'invite et j'encourage les citoyennes et citoyens à soutenir, par leur présence et leur participation, l'édition 2020 du *Rendez-vous Poésie en Couleurs*, dont vous trouverez les détails plus loin dans ce bulletin d'information (page 13).

PATRIMOINE

D'après UNESCO, le patrimoine culturel est, dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel. Néanmoins, comme il l'a été relevé dans « Notre diversité créatrice », ces ressources constituent des « richesses fragiles » et nécessitent comme telles des politiques et des modèles de développement qui préservent et respectent la diversité et le caractère unique du patrimoine culturel, car une fois perdues, elles ne sont pas renouvelables.

Des citoyennes et citoyens de Sainte-Mélanie, préoccupés par la préservation de notre patrimoine, se sont regroupés pour créer un organisme à but non lucratif sous le nom de **La Société du patrimoine de la seigneurie D'Ailleboust**. Ils ont à cœur de mettre en

valeur l'ancien Manoir Panet qui fut jadis un foyer significatif de la naissance comme de l'affirmation d'une culture canadienne-française autonome. Louise-Émilie Panet fut celle qui marqua l'histoire du Manoir Panet : « ... dans le silence du manoir, cette femme très instruite, d'une grande intelligence, miniaturiste et musicienne de talent qui parlait français, italien, allemand et anglais... » écrit l'œuvre fondatrice de la littérature québécoise. Le manoir fut un cœur culturel pour une élite canadienne-française : le premier maire de Montréal, Jacques Viger, Louis-Joseph Papineau, les frères Baby s'y ont donné rendez-vous.

Présentement, *La Société du patrimoine de la seigneurie D'Ailleboust* a déposé au registraire du patrimoine culturel une demande pour que l'ancien Manoir Panet soit reconnu comme un immeuble patrimonial et un lieu historique. L'organisme est en quête pour acquérir le manoir afin de créer un lieu de culture et de patrimoine.

ÉCONOMIE : CONTACT LANAUDIÈRE POUR LES ENTREPRISES LANAUDOISES

Pour soutenir le recrutement de la main d'œuvre, Contact Lanaudière offre ses services aux entreprises lanaudoises, notamment en participant à des salons ou des foires d'emplois, par la publication d'offres d'emploi sur leur tout nouveau site Internet au www.contactlanaudiere.com et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn). Cette stratégie comprend également l'offre d'ateliers de formation sur divers aspects de la vie sociale au Québec pour les personnes nouvellement arrivées et embauchées par une organisation. De plus, l'équipe de Contact Lanaudière peut organiser des séjours « Découvertes », individualisés ou de groupe, en proposant des rencontres avec des entreprises et des partenaires du milieu, des activités sportives, ludiques ou touristiques pour les jeunes migrants ou immigrants, pour y vivre Lanaudière pleinement. Les services sont offerts sans frais autant aux candidats et candidates qu'aux entreprises participantes. Contact Lanaudière dispose déjà de nombreux partenaires dans les MRC de Lanaudière ainsi que dans les grands centres urbains afin d'optimiser le recrutement de la main-d'œuvre.

RÉAPPRENDRE À RÊVER

La situation bouleversante que la pandémie nous fait vivre présentement nous montre de façon brutale à quel point les droits humains individuels sont intimement liés à ceux de l'ensemble de la collectivité, et à quel point ces droits ne peuvent être conçus et compris de manière strictement individuelle. La pandémie provoque un certain renversement du monde, qui contribue à nous faire se

questionner sur la liberté individuelle versus le bien commun. L'idée du bien commun appelle à développer une vision à long terme de la vie en société. Il nous convie à avoir le sens de l'autre.

Je veux mettre en lumière qu'il est nécessaire de trouver le juste équilibre entre les différents points de vue exprimés sur le sujet, tout en prenant conscience que nos jugements sont altérés par nos peurs et nos perceptions. Le confinement du printemps nous a peut-être isolés, mais profitons de cette pause pour « risquer » de réapprendre à rêver collectivement, pour le bien commun. C'est en étant ensemble et solidaires dans la résilience que nous passerons à travers la deuxième vague annoncée.

Tout en respectant les consignes de la santé publique, rappelons-nous que le sentiment d'appartenance se développe par l'engagement, les actions, le bénévolat et la participation aux activités municipales et citoyennes.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2019, nous avons formé un comité citoyen pour amorcer la refonte du plan stratégique de développement pour l'horizon 2020-2031. L'objectif est d'établir un nouveau plan d'actions, considérant les aspirations des citoyennes et citoyens pour le développement de la municipalité. Toutefois, dans le contexte des derniers mois, le comité a dû prendre une pause. Si les consignes de la santé publique le permettent, le comité devrait reprendre ses rencontres pour poursuivre la réflexion avec l'aide de personnes ressources de la MRC et d'Espace Stratégies. Nous aurons besoin de vous et solliciterons votre aide pour établir les actions et répondre au bien commun de notre développement.

Je vous souhaite un bel automne en couleurs.

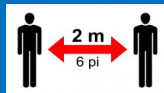
Françoise Boudrias
Mairesse



SÉANCE DU CONSEIL

MERCREDIS

7 OCTOBRE ET 4 NOVEMBRE



La population est invitée à participer aux séances du conseil qui ont lieu le premier **mercredi** de chaque mois (sauf lors de journées fériées) à 20h. Les séances se tiennent à la salle municipale située au 10, rue Louis-Charles-Panet selon les dispositions mises en place pour respecter les consignes émises de la santé publique.

En raison de la pandémie de la COVID-19, afin de respecter la distanciation physique, les chaises sont disposées à 2 mètres de distance lors des séances du conseil. La salle municipale peut accueillir un maximum de 20 personnes du public et le port du masque est obligatoire. Nous vous prions d'attendre à l'extérieur que les portes ouvrent au public vers 19h55.

Toute personne testée positive au test de la COVID-19, ayant des symptômes ou ayant été en contact avec des personnes ayant reçu un résultat positif à la COVID-19 depuis moins de 14 jours ne sera pas admise. Nous vous remercions de votre collaboration !

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h (fermé en après-midi)



Vous pouvez accéder au bureau municipal aux heures d'ouverture tout en respectant les consignes établies, soit porter un masque, utiliser le désinfectant à mains et attendre dans le hall d'entrée votre tour. Une seule personne est autorisée à l'accueil et les surfaces de la réception doivent être désinfectées après chaque utilisateur. Nous vous remercions de votre compréhension !

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI 12 OCTOBRE

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 12 octobre en raison du congé férié de l'Action de Grâce.

Pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (MATIÈRES RÉSIDUELLES SOLIDES)



Vous pourrez déposer en bordure de chemin, **LE LUNDI 5 OCTOBRE AVANT 7 HEURES DU MATIN** les matières résiduelles solides trop volumineuses pour les placer dans le bac à ordures. Avant de les placer en bordure de rue, pensez à les donner au suivant ou à les apporter à l'Écocentre puisqu'ainsi vous contribuez à réduire les matières destinées à l'enfouissement. Nous vous encourageons à favoriser la récupération. Les matières admissibles sont les divans, chaises, électroménagers, meubles, barbecue sans bonbonne ...

Les matières REFUSÉES sont:

- ◇ Les matériaux de construction, de rénovation ou démolition incluant les tapis;
- ◇ Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs ...)
- ◇ Résidus domestiques dangereux (RDD)
- ◇ Pneus, pièces automobiles
- ◇ Sacs à ordures
- ◇ ...

COLLECTE SPÉCIALE FEUILLES ET RÉSIDUS DE JARDIN

Lors de la collecte des matières organiques les

VENDREDIS 16 OCTOBRE, 30 OCTOBRE ET 13 NOVEMBRE,

vous pouvez déposer en bordure de chemin des sacs de feuilles et de résidus de jardin en utilisant des sacs orange, transparents ou en papier.

Les bacs ou sacs verts ou noirs ne sont pas acceptés.



www.sainte-melanie.ca

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

1 CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2020

2 CAHIER D'INFORMATIONS POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous pouvez obtenir le calendrier des différentes collectes pour l'année en cours et un cahier d'informations sur la gestion des matières résiduelles en format papier au bureau municipal ou sur le site de la Municipalité au volet « Urbanisme et environnement ».

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Vous pouvez vous départir de vos résidus domestiques dangereux tout au long de l'année en vous rendant au Centre de tri et Écocentre situé au 1481, rue Raoul-Charette à Joliette.



RDD: peinture, solvants, huiles usées, produits nettoyants, pesticides, tubes fluorescents, extincteurs, batteries de voiture, piles, médicaments et autres produits où l'on retrouve un ou plusieurs des pictogrammes suivants sur l'étiquette:



EBI Environnement Inc.
Centre de tri
1481, rue Raoul-Charette
Joliette (Québec) J6E 8S5
450 759-9007 | centredetri@ebiqc.com

Pour avoir accès au site gratuitement, veuillez apporter une preuve de résidence.

HORAIRE DU CENTRE DE TRI JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2020

Lundi au mercredi - 7h30 à 16h30

Judi - 7h30 à 19h00

Vendredi et samedi - 7h30 à 16h30

Dimanche - Fermé

Le Centre de tri est un parc de récupération et non un site d'enfouissement. Les sacs de déchets ne sont pas acceptés.

SERVICE D'URBANISME

Tony Turcotte
Inspecteur en bâtiment et environnement
450 889-5871 poste 224
urbanisme@sainte-melanie.ca

Veuillez prendre rendez-vous avant de vous présenter.

PERMIS ET CERTIFICAT D'OCCUPATION



- Rénovation
- Agrandissement
- Démolition
- Construction
- Installation sanitaire
- Installation d'un puits
- Lotissement
- Autres

FORMULAIRES DISPONIBLES

www.sainte-melanie.ca/amenagement-environnement-et-urbanisme/

Le service d'Urbanisme et d'environnement a pour mandat de planifier le développement du territoire en concertation avec les promoteurs immobiliers. Ce service est aussi responsable d'appliquer la réglementation d'urbanisme, de l'émission des permis et certificats et de la protection de l'environnement.

1. Avant d'entreprendre vos travaux, veuillez vérifier auprès de l'inspecteur en bâtiment si votre projet répond aux normes et règlements de la Municipalité et si un permis est nécessaire.
2. Si votre projet répond aux normes et règlements municipaux, vous devez déposer une demande formelle en vous servant des formulaires disponibles sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca ou en format papier au bureau municipal. Veuillez vous assurer de joindre tous les documents exigés.
3. Après étude de votre demande (délai maximum de 30 jours suivant la réception complète des documents), l'inspecteur en bâtiment vous contacte pour que vous puissiez récupérer votre permis ou certificat qui vous autorise à débiter les travaux après signature et paiement si tel est le cas.
4. Lorsque les travaux sont terminés, vous devez aviser l'inspecteur et fournir tous les documents demandés permettant la fermeture de votre permis et sa transmission à l'évaluateur municipal.

ENTRETIEN DES TERRAINS



Lors de travaux, nous demandons la coopération des citoyens pour ne pas laisser des **matériaux de construction** traîner sur leur terrain. Vous ne pouvez pas déposer vos matériaux de construction dans votre bac à ordures ni en bordure de chemin lors de la collecte des encombrants. Vous devez, soit procéder à la location d'un conteneur ou vous départir des matériaux au Centre de tri et Éco-parc situé au 1481, rue Raoul-Charrette à Joliette. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Éco-parc au 450 759-9007.

ABRI TEMPORAIRE AUTORISÉ À COMPTER DU 15 OCTOBRE



L'article 7.5.3 du règlement de zonage numéro 228-92 stipule que les bâtiments et usages temporaires sont autorisés sur le territoire de Sainte-Mélanie du

15 octobre au 15 avril.



LA RENTRÉE SCOLAIRE SÉCURITAIRE, UNE QUESTION DE RESPECT

La rentrée scolaire s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des piétons et des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent : le respect des limites de **vitesse** aux abords des zones scolaires, le respect des arrêts obligatoires **lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction**, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;

- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de **9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais !**

La sécurité de VOS enfants nous tient à cœur...

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>

Poste de la MRC de
Joliette
Sûreté du Québec
450 759-5222



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Gabriel Charette
Contremaître
450 889-5871 poste 236
tp@sainte-melanie.ca



PROBLÈME NON URGENT

Nous vous suggérons d'utiliser l'application VOILA! pour signaler un problème non urgent:



- nid de poule
- lumière de lampadaire brûlée
- animal mort
- tout problème relié à la signalisation ...

Cette application est gratuite à partir de votre cellulaire (www.appvoila.com). Vous pouvez également contacter le contremaître des Travaux publics pour l'aviser d'un problème non urgent. Veuillez laisser un message détaillé au 450 889-5871 poste 236. Soyez assuré que votre requête sera prise en considération et un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais si nécessaire.

PROBLÈME URGENT

Veuillez contacter le service des Travaux publics au 450 803-0825 pour toutes urgences concernant:

- l'état du réseau routier municipal
- l'état des réseaux d'aqueduc et d'égout

RUES PRIVÉES

Veuillez vous référer à l'association responsable de votre secteur.

RÉSEAU ROUTIER MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier du ministère des Transports du Québec (MTQ), veuillez composer le 511 et choisir l'option 2 pour signaler en tout temps un incident.

Routes du MTQ: route 348 (route Principale), rang du Domaine, route de Sainte-Béatrix, chemin du Lac Sud, 2^e rang, route Baril.

Le service des Travaux publics et hygiène a pour fonction d'effectuer ou de superviser l'entretien général de tous les biens de la Municipalité, notamment le réseau routier, l'aqueduc, les égouts sanitaires et pluviaux. Ce service est également responsable de la production et le traitement de l'eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien des parcs et espaces verts, les opérations reliées à l'enlèvement de la neige, à l'épandage du sel et au déneigement des trottoirs, le bon fonctionnement du réseau d'éclairage des rues et l'installation et l'entretien des panneaux de signalisation.



CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE AVEC MODÉRATION

Durant l'été, la consommation d'eau augmente considérablement en raison de l'utilisation des piscines, arrosage de jardins et autres. De plus, une longue période de sécheresse a nécessité une interdiction de l'utilisation extérieure de l'eau potable afin de protéger nos ressources en eau. L'arrosage de la pelouse pendant trois heures requiert plus de 2 000 litres d'eau.

Maintenant que l'interdiction est levée, nous invitons la population à adopter des comportements responsables dans l'utilisation de l'eau potable.

Gestes que vous pouvez poser pour réduire la consommation d'eau potable:

- Ne pas tirer la chasse des toilettes inutilement;
- Réparer une toilette qui coule;
- Fermer le robinet lors du brossage de dents;
- Ne démarrer la laveuse ou le lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins;
- Laver la voiture avec un seau d'eau plutôt qu'avec le tuyau d'arrosage;
- Éviter les arroseurs oscillants pour la pelouse à l'avantage des tuyaux perforés ou du goutte-à-goutte;
- Privilégier un aménagement paysager ayant plus de couvre-sols, paillis, arbres, arbustes que de gazon;
- Récupérer l'eau de pluie;
- Ne pas arroser la pelouse abondamment (1 pouce d'eau par semaine suffit);
- Garder sa piscine couverte en dehors des périodes d'utilisation pour éviter l'évaporation d'eau par le soleil et s'assurer qu'il n'y ait pas de fuites dans les parois;
- Suite à l'installation d'une piscine, avoir recours à son remplissage par un camion citerne;
- Autres.

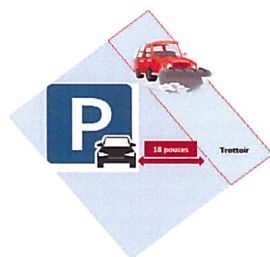


Municipalité de
Sainte-Mélanie

CONSIGNES À RESPECTER AIRE DE STATIONNEMENT



POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT,
ET LA CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS EN TOUT TEMPS,
IL EST DEMANDÉ DE RESPECTER,
UNE DISTANCE DE 18 POUCES
À PARTIR DE LA CHÂÎNE DE TROTTOIR
JUSQU'À VOTRE VOITURE.



NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



BON VOISIN BON OEIL

LA PROTECTION DU VOISINAGE DE SAINTE-MÉLANIE

Jusqu'à maintenant, plus de 40 surveillants répartis dans 5 quartiers partout sur le territoire de Sainte-Mélanie offrent une surveillance des résidences avoisinantes et signalent tout individu, véhicule ou situation suspecte, le tout en collaboration avec la Sûreté du Québec et du conseil municipal. Merci à tous !

Les citoyens qui désirent s'impliquer comme surveillant ou avoir plus d'informations, veuillez communiquer par courriel avec le Comité de surveillance de quartier:

bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com



Municipalité de
Sainte-Mélanie



DES OUTILS EN LIGNE FACILES À UTILISER

Demande d'intervention

Pour formuler une requête, un commentaire ou pour signaler un désagrément dans votre rue ou votre quartier en lien avec la sécurité incendie (feu à ciel ouvert, fumée nuisible...), il est possible de remplir une demande d'intervention en ligne à l'adresse suivante: vivrescb.com / Question ou requête / Demande d'intervention.

Une fois votre requête soumise en ligne, elle sera transmise à un responsable du Service de la prévention des incendies et elle sera par la suite traitée. Assurez-vous cependant d'inscrire le plus de détails possibles afin de faciliter l'intervention.

Pour une urgence

Les requêtes nécessitant une intervention d'urgence doivent toujours être acheminées sans délai en composant le **9-1-1**. Une situation d'urgence est une situation qui représente un risque immédiat de préjudice grave pour la santé, la vie, les biens ou l'environnement.

Auto-inspection de sa résidence

Le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée reprend graduellement ses activités de prévention résidentielle cet automne. Cependant, en raison de la situation que nous connaissons et à moins d'un changement imprévu, le tout se déroulera à l'extérieur de votre résidence et les pompiers procéderont simplement à une série de questions verbales. **Nous privilégions toujours l'auto-inspection en ligne.**

Vous n'avez pas encore rempli votre fiche d'auto-inspection?

Rendez-vous sans plus tarder à l'adresse suivante: [vivrescb.com/demarches-administratives / demandes-en-ligne / auto-inspection](http://vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/auto-inspection).

Parce que votre sécurité et notre priorité !

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre Service incendie au 450 759-4415.

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET

Activités automne 2020

En respect de la distanciation

ACTIVITÉS
GRATUITES

À LA DÉCOUVERTE DES HÉROS !

Les dimanches de 13h à 16h. Déconfiniez-vous et partez en famille à l'aventure, découvrir des héros du village, explorer leur habitat et leurs supers pouvoirs! Visites guidées, randonnées découvertes, animations, tente à lire, héros et leurs acolytes vous attendent.

- **19 septembre - Maya l'abeille du Miel de Chez nous** - 1391, rang du Pied-de-la-Montagne. En raison des fortes pluies le 13 septembre, l'activité a été reportée au **samedi 19 septembre de 13h à 16h.**
- **20 septembre - Brave âne de l'Asinerie l'Âne Gardien** - 541, rang du Pied-de-la-Montagne. En cas de pluie, reportée au samedi 26 septembre de 13h à 16h.
- **27 septembre - Super poney de la Ferme Résilience** - 241, rang du Pied-de-la-Montagne. En cas de pluie, reportée au samedi 3 octobre de 13h à 16h.
- **4 octobre - Ludo, le fermier des Arpents roses** - 1200, rang Saint-Albert. En cas de pluie, reportée au dimanche 11 octobre de 9h à midi.
- **11 octobre dès 12h - Rendez-Vous Poésie en Couleurs par Culture en Action** - 531, rang du Pied-de-la-Montagne. En cas de pluie, reportée au lundi 12 octobre de 12h à 16h.



TENTE À LIRE

Enfants et grands curieux sont conviés à explorer le monde de l'imaginaire et à développer le goût de la lecture. Une tente confortable et des boîtes à livres inviteront les enfants accompagnés de leur parent, frère, grand-mère, tante, ami... à regarder des livres, à raconter et se faire raconter des histoires.

27 septembre de 13h à 16h à la Ferme Résilience

4 octobre de 13h à 16h à la Ferme des Arpents roses

10 octobre de 11h à 14h au Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

Heureduconte.ca - Heures du conte virtuelles et audio pour plus de plaisir !





LE DÉFI FLEURI ET NOURRICIER

Le défi se poursuit et vous convie à envoyer deux (2) photos (vue d'ensemble et détail) de vos boîtes à fleurs et aménagements fleuris, potagers, arbustes, arbres fruitiers à : **biblio@sainte-melanie.ca** avant le **28 septembre (date reportée)**. Un album des photographies sera partagé sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité et une exposition prendra place à la bibliothèque cet automne. **Le 14 octobre, trois (3) prix de 100\$ en carte-cadeau seront offerts parmi les participants !**



CONCOURS PHOTOS - LOIN DES YEUX PRÈS DU COEUR !

En ces temps exceptionnels, partagez des plaisirs qui vous font du bien... Un geste solidaire, d'amour ou d'espoir, des activités réjouissantes et des tranches de vie hors du commun! **Inscription jusqu'au 28 novembre au 450 889-5871 poste 239 ou biblio@sainte-melanie.ca**. Les photographies seront publiées sur la page Facebook et le site de la Municipalité et exposées à la bibliothèque cet hiver. **Six (6) gagnants seront dévoilés le 16 décembre et se mériteront des prix d'une valeur entre 25\$ et 150\$.**



CLUB DE LECTURE

17 novembre à 13h30. Rencontres pour partager les coups de coeur et faire des découvertes littéraires. Inscription : 450 889-5871 poste 228.



EXPOSITIONS

16 septembre au 7 octobre - Histoire de la forêt lanaudoise. L'évolution de la foresterie lanaudoise, de la colonisation à aujourd'hui. 500 ans d'histoire!

14 octobre au 13 décembre - Photographies du Défi fleuri et nourricier

Vernissage le 14 octobre de 18h à 20h

16 décembre au 17 mars - Photographies du concours Loin des yeux près du coeur !



BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET

940, route Principale Sainte-Mélanie (Qc) J0K 3A0
450 889-5871 poste 228

Heures d'ouverture

Mardi 15h30 à 18h - Mercredi 15h30 à 20h - Dimanche 9h30 à 12h

La bibliothèque sera fermée le 11 octobre





PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

Mot de la Directrice Générale

Bonjour à vous tous,

Ah la belle période des couleurs en automne !!!

Votre exposition dans le parc est en cours présentement, venez voir les œuvres de nos artistes locaux. Un vernissage aura lieu samedi le 26 septembre 2020 à la porte d'entrée de la municipalité de Sainte-Béatrix.



Suite à la visite de nombreux visiteurs dans le parc, nous avons dû resserrer les règles; lorsque les stationnements sont pleins, nous refusons l'accès au site jusqu'à ce qu'une voiture quitte le stationnement. De plus, vous avez sûrement remarqué la présence d'agents de sécurité dans le parc qui font respecter le règlement et les mesures de la COVID-19. Nos installations sanitaires sont ouvertes, soit 1 toilette par entrée disponible. Plusieurs procédures doivent être respectées relatives à la situation de la COVID-19. N'oubliez pas d'apporter votre bouteille de gel alcoolisé individuelle et si vous désirez utiliser les tables de pique-nique, un produit désinfectant. Les règles de distanciation physique doivent être respectées dans les sentiers.

Nous vous rappelons également que pour votre sécurité et celle des autres, ainsi que la conservation de notre parc: **la baignade, l'alcool, les drogues, les feux en dehors des emplacements prévus à cet effet, ainsi que les contenants en verre, sont strictement interdits.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Au plaisir de vous y croiser !!!

Linda Gadoury
450-883-6060



Heures d'ouverture

Jeudi: 18:00 à 21:00

Vendredi: 18:00 à 21:00

Samedi: 17:00 à 22:00

Éric Dupuis

Intervenant

450 889-5871 poste 235



Hey! Les jeunes de Sainte-Mélanie âgés entre 12 à 17 ans,

Petit rappel pour vous mentionner que le local **L'Amigo** du Centre des loisirs, situé au 20, rue des Ormes, juste à côté du parc des Sables

EST OUVERT ET VOUS ACCUEILLE POUR VOTRE PLAISIR !

On porte son masque si on circule ! On se lave les mains à l'arrivée ! On maintient la distance entre nous !

Tu as des questions sur l'aide aux devoirs, tu te questionnes sur tes études, tu te demandes comment accéder aux métiers professionnels ou tu as tout simplement des idées d'activités et tu désires les partager au local !

Alors vient rencontrer l'intervenant de **L'Amigo** et ensemble, tu trouveras des références et la marche à suivre pour réaliser tes projets !

Table de billard, table de ping-pong, écran géant et bien plus pour ton plaisir en toute sécurité.

C'EST UN RENDEZ-VOUS!

RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS
11 OCTOBRE 2020
UN INCONTOURNABLE!

C'est avec fierté que Culture en Action, désirant apporter sa contribution à la relance culturelle Lanaudaise et faire un clin d'œil avant-coureur à la 2^e édition du Rendez-vous Couleurs Orgue et Poésie à l'automne 2021, invite la population le **dimanche 11 octobre 2020** au **Rendez-Vous Poésie en Couleurs** au ludique Sentier de la Poésie (531, rang du Pied-de-la-Montagne à Ste-Mélanie).

Au programme :

12h00: Visite libre du Sentier de la Poésie

14h30: Spectacle poético-musical avec **Jean-Paul Daoust, Anne-Sophie Poisson, Caroline Fortin, Gaétan Dostie (volet poésie) et Yves Lambert (volet musical)**

Admission : **Gratuite / contribution volontaire sera appréciée**

IMPORTANT : Inscription obligatoire [cliquez ici](#) ou visitez www.cultureenaction.com
Un maximum de **200** spectateurs pourra avoir accès au site.

APPORTEZ VOS CHAISES / tables de pique-nique et Food Truck sur le site.

En cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain, lundi 12 octobre.

Consignes COVID-19: Culture en Action produit l'événement dans le respect rigoureux des règles sanitaires recommandées par la Santé publique pour une activité extérieure, notamment: lavage des mains à l'accueil / distanciation physique lors de la circulation dans le Sentier / port du masque lors des déplacements dans l'espace spectacle ou distanciation difficile / **distanciation de 1,5 mètre** entre les ménages durant le spectacle. Les personnes avec la COVID-19 ou symptomatiques, les personnes ayant reçues des consignes d'isolement par la Santé publique doivent demeurer à la maison.

Ces mesures seront mises à jour selon les recommandations de la Santé publique et un revirement de situation entourant l'évolution de la pandémie pourrait entraîner l'annulation de l'événement. Soyez-à l'affût !

Culture en Action tient à remercier chaleureusement ses 3 partenaires majeurs associés au RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS : la **Municipalité de Sainte-Mélanie**, la **Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière** et la députée de Joliette à l'assemblée Nationale, **Mme Véronique Hivon**.

Merci à nos précieux collaborateurs : la Médiathèque Gaétan Dostie, M. Bernard Pilon, propriétaire du site et l'équipe de bénévoles qui s'activera sur les lieux.

RENDEZ-VOUS POÉSIE EN COULEURS

Dimanche le 11 octobre 2020, de 12h à 16h30

Sentier de la Poésie – 531, rang du Pied-de-la-Montagne

INFO ET INSCRIPTIONS : www.cultureenaction.com

<https://www.simplyk.io/ticketing/5f4c19e9c75eb100290336c4>

Pour info : Gilles Tessier: tessfer@satelcom.qc.ca ou 450-889-5368



Inscription



Municipalité de
Sainte-Mélanie



Desjardins
Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière



VÉRONIQUE HIVON
Députée de Joliette

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
970, rue Saint-Louis, Joliette Québec J6E 3A4
veronique.hivon.jol@assnat.qc.ca
450 752-6929
veroniquehivon.org

[f VeroniqueHivon](#) [@vhivon](#) [@hivon](#)

CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ SAINTE-MELANIE

Comme nous sommes toujours en attente d'un retour à la normale, nous devons nous résigner à suivre les consignes établies qui nous protègent de la COVID-19.

Nous reprendrons le renouvellement des cartes des membres en septembre et octobre à la salle Oasis Joly comme à l'habitude en communiquant par téléphone.

Pour l'ouverture des activités, nous attendons toujours

les directives du réseau FADOQ.

Plusieurs ont hâte de pouvoir se rencontrer pour la danse, les cartes, le social, les bingos, la pétanque et tous ceux qui font de la peinture les lundis.

Notre assemblée générale annuelle sera tenue à une date qui sera déterminée plus tard.

Pour information: M. Jean-Luc Lapierre au 450 889-2019 ou Mme Ginette Gravel au 450 889-2566.



CERCLE DE FERMIERES SAINTE-MELANIE

L'automne est arrivé et notre vie est encore bouleversée par la pandémie. Qu'à cela ne tienne, depuis la mi-juillet, les activités de loisirs étant déconfinées, nous avons repris le tissage de façon progressive, tout en respectant les mesures de sécurité émises par le Gouvernement.

Nous espérons pouvoir reprendre les ateliers d'artisanat les mardis, de même que les assemblées des membres bientôt, nous attendons que le Conseil Provincial des Fermières lance la prochaine saison, ce qui devrait se

faire au courant du mois de septembre. Nous devons cependant réaliser que notre saison ne sera pas pareille à celles que nous avons connues par le passé, toutefois nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau.

Le Conseil d'Administration vous tiendra au courant des activités aussitôt qu'elles seront cédulées, de même que les mesures sanitaires que nous devons toutes respecter.

Au plaisir de vous voir toutes en santé, aussitôt que possible.

Diane Emard
Présidente



ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE SAINTE-MÉLANIE

Le comptoir vestimentaire a ouvert ses portes le 1^{er} septembre avec des restrictions en fonction de la COVID-19. Nous avons établi une procédure qui est affichée à la porte arrière du Presbytère.

Le service d'aide alimentaire a repris du service depuis le 4 septembre.

La situation ne permet pas actuellement d'ouvrir la cuisine communautaire.

Nous avons le regret d'apprendre le décès d'une ancienne bénévole, madame Linda Comtois, décédée de la COVID-19.

Madame Lise Riopel (Présidente) a dû malheureusement démissionner pour cause de maladie et nous tenons à la remercier sincèrement pour son implication.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de madame Marthe de Serres comme administratrice au Conseil d'Administration de l'Entraide Communautaire Sainte-Mélanie.

Nous tenons à remercier monsieur Éric Boucher ainsi que monsieur Guilbault du IGA de Sainte-Mélanie de leurs généreuses contributions en ce temps de pandémie.

Nous remercions aussi les 34 citoyens qui ont contribué à l'achat de paniers IGA pour la Guignolée de la COVID-19 cet été d'une valeur de 10\$.

L'Assemblée générale annuelle aura lieu finalement le 27 octobre à la salle municipale, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, à 19 heures. Nous apprécierions que vous confirmiez votre présence au numéro indiqué ci-dessous.

Nous sommes situés au 910, route Principale (ancien presbytère). Vous pouvez nous contacter au 450 889-5871 poste 227. Veuillez nous laisser vos coordonnées et nous vous contacterons.



SENTIER DE LA POÉSIE

LE DIMANCHE 11 OCTOBRE À COMPTER DE 12H

Le sentier littéraire Louise-Amélie-Panet est situé au rang du Pied-de-la-Montagne à Sainte-Mélanie, au cœur d'un domaine forestier de toute beauté. Le sentier poétique est parsemé d'installations haltes-poésie illustrant des poèmes de Louise-Amélie-Panet et de Jean-Paul Daoust.

Ne manquez pas l'événement Rendez-vous Poésie en Couleurs qui aura lieu au Sentier de la Poésie. Inscription obligatoire. Voir la page 13 pour plus d'informations.

Bonjour à vous tous, membres de l'A.Q.D.R de Sainte-Mélanie,

C'est avec plaisir que je vous adresse le bonjour en espérant que votre santé et votre mental tient le coup.

Nous avons reçu du directeur de la Santé, un communiqué qui nous annonce que la réunion générale de l'A.G.A. sera annulée.

La réunion générale de l'année de la région aura lieu le 20 octobre 2020. Vous serez convoqué par lettre.

Pour le déconfinement, les mesures extraordinaires seront prises.

Vous recevrez le rapport des activités de l'année ainsi que les directions pour le transport et l'accompagnement médical qui nous parvient du comité du plan de déconfinement de la direction du ministère de la Santé et de la région de l'A.Q.D.R. de Brandon

Au plaisir de vous rencontrer.

Diane St-Denis, présidente
et le Comité de l'A.Q.D.R. Sainte-Mélanie

MRC de Joliette

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

**Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?**

Une infirmière en milieu rural est disponible
à **Sainte-Mélanie** tous les jeudis.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 755-2111, poste 3381

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec





COMITÉ JUMELAGE SAINTE-MÉLANIE

Comme toutes les activités prévues pour l'été ont été annulées, nous attendons le retour à la normale pour proposer d'autres projets aux membres. Cependant, les liens sont maintenus grâce à quelques activités souvenirs et détente proposées par la responsable du site internet. Merci à Linda Doucet notre web-maîtresse pour ce bon travail qui a permis de garder contact entre les membres de part et d'autre de l'océan durant cette période d'éloignement. D'autres informations seront bientôt publiées. www.jumelagesainte-melanie.org

Ou Facebook : *comité jumelage Ste-Mélanie*

Concernant l'Assemblée générale qui se tient normalement fin octobre, voici le message du président monsieur Yves Blanc : *"Le Comité de Jumelage devra, selon ses statuts, tenir une Assemblée générale avant le début novembre. Les membres seront avisés des modalités de cette Assemblée générale et de la date de sa tenue par courriel, et sur Facebook."*

Espérant revoir bientôt tous les membres, je souhaite à tous une bonne fin d'été.

Micheline Vincent,
Communication pour le Comité jumelage





LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION - Téléphone: 450 889-5871

10, rue Louis-Charles-Panet - J0K 3A0

450 889-4527 télécopieur / Urgence 450 803-0825 (réseau routier, aqueduc, égout)

Horaire

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h

Vendredi: de 9h à midi (fermé en après-midi)

Directeur général et secrétaire-trésorier	Claude Gagné	Poste 222	cgagne@sainte-melanie.ca
Secrétaire-trésorière adjointe	Martine Malo	Poste 223	martine.malo@sainte-melanie.ca
Technicienne-comptable	Sylvie Arvisais	Poste 232	sylvie.arvisais@sainte-melanie.ca
Secrétaire-réceptionniste	Francine Chaput	Poste 221	info@sainte-melanie.ca
Inspecteur en bâtiment et en environnement	Tony Turcotte	Poste 224	urbanisme@sainte-melanie.ca
Inspecteur adjoint en bâtiment et environnement	Sylvain Nihouarn		urbanisme@sainte-melanie.ca
Technicien en loisirs	Martin Alarie	Poste 234	martin.alarie@sainte-melanie.ca
Contremaître au service des Travaux publics	Gabriel Charette	Poste 236	tp@sainte-melanie.ca
Contremaître adjoint au service des Travaux publics	Dominic Durand		
Journaliers au service des Travaux publics	Marcellin Beauséjour / Maxime Beauséjour / Olivier Dubois		

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette	Françoise Boudrias	450 889-5871 poste 225
OMH, Travaux publics	Daniel Gravel	District numéro 1 450 889-2327
Communautaire, Familles et Hygiène du milieu	Jasmin Boucher	District numéro 2 450 758-6235
Aînés, MADA, Vieillir dans sa communauté rurale, CCU, Jumelage, Plan développement stratégique	Denis Filiatrault	District numéro 3 514 794-2337
Sécurité publique de la MRC de Joliette, CCU	Gilbert Perreault	District numéro 4 450 889-5345
Administration générale, Bibliothèque, Entraide Communautaire, Loisirs et culture	Geneviève Poirier	District numéro 5 450 889-5871
Loisirs et culture, Politique familiale et MADA, Régie du parc des Chutes	Nathalie Lépine	District numéro 6 450 916-3608

SALLES MUNICIPALES, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET CAMP DE JOUR ESTIVAL

Location des salles municipales et camp de jour estival	450 889-5871 poste 234	20, rue des Ormes	Martin Alarie Technicien en loisirs
Centre des loisirs / Local Jeunesse L'Amigo / Patinoires	450 889-5871 poste 235	20, rue des Ormes	
Salle Jean-D'Ailleboust (salle du conseil)	450 889-5871 poste 229	10, rue Louis-Charles-Panet	
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet (biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca)	450 889-5871 poste 228	940, route Principale	Ghislaine Beaufort, coordonnatrice poste 239

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE SAINTE-MÉLANIE

A.Q.D.R. de Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
BON VOISIN BON CÉIL (surveillance de quartier)	Bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com		
Cercle de Fermières	Diane Emard	450 886-5836	Local: 450 889-5871 poste 230
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	Jean-Luc Lapierre	450 889-2019	Salle Oasis-Joly: 450 889-4642
Club de bridge de Sainte-Mélanie	Gaétan Dubreuil	450 889-7597	gdubreuil58@gmail.com
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	Yves Blanc	450 889-1315	www.jumelagesainte-melanie.org
Comité loisirs de Sainte-Mélanie	Martin Alarie	450 889-5871 poste 234	www.loisirs-ste-melanie.org
Conseil d'établissement de l'École Ste-Hélène	Joël St-Pierre	450 758-3696	
Culture en Action	Diane Gagnon	514 495-2234	cultureenaction2018@gmail.com
Cursillo Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
Entraide communautaire	450 889-5871 poste 227	Veuillez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale	
Infirmière en milieu rural de Sainte-Mélanie	450 755-2111 poste 3381	Disponible les jeudis à Sainte-Mélanie sur rendez-vous	
Office d'habitation au Cœur de chez nous	Mélanie Gallant	450 750-5091	direction@ohcoeur.ca
Passe-partout	Marie-Ève Morrisette	450 758-3500 poste 22686	
Résidence d'Ailleboust	Marcel Loyer	450 752-7312	
Soccer	Martin Lépine	450 889-2342	
Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale		450 759-2237	

CONTACTS ET NUMÉROS UTILES

École Ste-Hélène	450 758-3696	Ministère du Transport	450 759-5667 / 1 800 355-0511 Conditions routières
Bureau de poste	450 889-4411	MRC de Joliette	450 759-2237
Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière	450 752-0602	Parc de récupération Nord-Ben	450 759-9007
Carrefour canin Lanaudière (Saint-Paul)	450 752-2646	Régie du parc des Chutes	450 883-6060
Centre de services scolaire des Samares	450 758-3500	Service prévention incendies St-Charles-Borromée	450 759-4415 jour / 450 750-6200 soir et fin de semaine
EBI Environnement	450 836-7031	Sûreté du Québec - Accès direct service de police	310-4141 (*4141 - cellulaire)
Fabrique paroisse Ste-Anne	450 753-3055	Sûreté du Québec - Renseignements administratifs	450 759-5222